



DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 24 juin 2025]

Date de la convocation

18 juin 2025

Date de mise en ligne

26 juin 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 20

Procurations : 3

Votants : 23

Présents : Martine SOUQUET, *Maire*, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Christian PERO, Christel PALIS, David AMALRIC, *Maires Adjoins*, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Martine MOSTARDI, Thierry VOGELAAR, Isabelle BEAUVAIS, Martine BOISSIERE, Gabriel CARRAMUSA, Christophe WATTRELOT, Jean-Marc AGUERRE, Elisa GILLET, Jean BATAILLOU, Thomas DOMENECH, *Conseillers*.

Absents et représentés : Monique GUILLE, Anne DUBIER, Claire VILLENEUVE,

Absents : Daniel RIBES, Laurent SQUASSINA, Antony MOUSSU, Pierre TRANIER, Arnaud ELGOYHEN, Martine VIOLETTE, Marie MONTELS, Thierry BODDI, Dominique BOYER, Corinne DARMANI

N° 052/ 2025

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Conventions d'abonnement au service public de distribution de chaleur de TRIFYL

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux du réseau de chaleur biomasse ont débuté avec la construction de la chaufferie bois.

Ce projet porté en totalité par Trifyl va permettre de desservir 21 bâtiments publics et ainsi supprimer des chaudières à gaz naturel.

La création d'un réseau de chaleur s'impose comme une solution locale, durable et économique :

- **Locale** : la chaleur sera produite à partir de déchets de bois (broyats non traités issus des déchetteries tarnaises, écorces de scieries...), une ressource renouvelable qui valorise les sous-produits forestiers du Tarn.

- **Durable** : le réseau permettra une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre, tout en supprimant les risques liés à l'usage du gaz sur les sites raccordés.

- **Économique** : les tarifs seront stables et maîtrisés dans la durée.

La ville est concernée par 6 bâtiments :

- Gymnase Pichery
- Hôtel de Ville
- Maison pour tous de Lentajou
- MJC
- Piscine Pichery
- Salle de spectacles

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes des polices d'abonnement au service public de distribution de chaleur de Trifyl jointes à la présente délibération,

- d'autoriser Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

6 ANNEXES

VOTES POUR : 23

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE les termes des polices d'abonnement au service public de distribution de chaleur de Trifyl jointes à la présente délibération,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ruffel', with a horizontal line underneath it.

Fait à Gaillac le 25 juin 2025